

COMMUNE DE SAINT CYR SUR MENTHON (AIN)

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2015

.....
Présents : Tous les conseillers sauf :

-Monsieur Florian CHAGNARD (pouvoir à M. Jean-Luc CAMILLERI)

-Monsieur René DUSSEUX (pouvoir à M. Jean-Paul LAUNAY)

Monsieur Cyril DEGLUAIRE est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire préside la séance et demande à l'assemblée d'ajouter un point à l'ordre du jour à propos de :

- L'approbation du plan de financement pour les travaux de restructuration du groupe scolaire. Le conseil municipal donne son accord.

***Approbation de la proposition de la commission d'appel d'offre concernant le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre :**

Monsieur FERNANDEZ Agapito, Adjoint au Maire en charge du dossier, revient sur les réunions qui ont conduit au choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Quarante-six équipes ont postulé.

Cinq ont été retenues et reçues sur le site dans un deuxième temps.

Les cinq postulants ont été auditionnés ce mardi 10 mars courant par la commission et ce, séparément.

Suite à cela, deux équipes sont ressorties du lot. Elles ont su montrer qu'elles s'étaient investies et organisées pour conduire la mission.

Lecture est faite du tableau d'analyse des différentes offres. La note finale définissant le classement découle pour partie du montant des honoraires (70%) et pour partie du mode opératoire et d'organisation interne de la maîtrise d'œuvre (30%).

Le 12 mars après-midi le choix définitif de l'équipe a été opéré par la Commission d'Appel d'Offres. La candidature n° 27 « ESPACE PROJET » a été retenue. Monsieur Fernandez précise qu'il a apprécié de voir tous les membres de l'équipe se présenter et qu'il a décelé une équipe soudée.

Le 31 mars 2015 aura lieu la première rencontre de travail avec le maître d'œuvre. L'horaire reste à définir (pas avant 18h00 si possible). Tous les membres du conseil municipal y sont invités.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, soit 19 voix pour :

- attribuer le marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la procédure négociée article 74 III a) du CMP à l'équipe d'ESPACE PROJET ;

***Approbation du plan de financement groupe scolaire et DETR:**

Monsieur CAMILLERI Jean-Luc, Adjoint aux finances, fait part aux élus de la date butoir de dépôt du dossier de demande de DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) à savoir le 31 mars 2015.

Un seul dossier sera déposé avec un détail concernant les deux projets éligibles (restructuration du groupe scolaire et construction d'un restaurant scolaire).

Le plan de financement doit être arrêté, approuvé et joint au dossier.

Il précise au conseil que les chiffres afférents au plan de financement sont calculés en HT. Ils différeront donc des montants proposés lors du budget qui sera, lui, présenté en TTC.

Le conseil municipal, entend l'exposé de l'Adjoint aux finances et délibère, à l'unanimité des membres présents et représentés, soit 19 voix pour :

- d'approuver le plan de financement groupe scolaire suivant :

DETR PLAN DE FINANCEMENT GROUPE SCOLAIRE			
DEPENSES	HT	RECETTES	HT
ETUDES (AMO/Maîtrise d'œuvre/contrôle technique/OPC/CSPS)	364 641 €	AUTOFINANCEMENT	300 000 €
TRAVAUX (Restructuration du Groupe Scolaire)	1 927 359 €	DETR-Restructuration et extension du Groupe Scolaire	390 000 €
TRAVAUX (Construction d'un restaurant scolaire)	483 000 €	DETR-Construction du restaurant scolaire	80 000 €
		SUBVENTION CONSEIL GENERAL	150 000 €
		EMPRUNT	1 855 000 €
TOTAL	2 775 000 €	TOTAL	2 775 000 €

***Informations et Questions diverses:**

- Monsieur le Maire rappelle le tragique épisode du début de semaine concernant le décès de Madame Brigitte NEVORET, institutrice à l'école maternelle.
Karine PARET souligne la rapidité d'intervention de l'Education Nationale qui a dépêché un remplaçant et une psychologue scolaire. Le personnel communal ayant été très impacté. Une séance de soutien avec la psychologue a été organisée le mardi 12 mars.
Monsieur le Maire et Karine PARET ont accueilli à l'école les parents tout au long de la journée.
Karine PARET remercie Denise TRESPAILLE, Marie-Ange BOST, Aurélie HADDOUR et Marion COUVREUR pour leur aide et leur disponibilité.
Karine PARET fait part de la proposition des ATSEM d'acheter un arbre et de le planter dans la cour de l'école. Compte tenu du contexte de futurs travaux à l'école une proposition est faite de le mettre dans un gros pot en attendant.
- Véronique LECUELLE souhaite savoir si un tableau récapitulatif des dates de réunion de chaque commission peut être transmis aux membres du conseil municipal chaque mois.
- Isabelle LOUIS fait part de la plainte de plusieurs parents concernant un chien, route de la Mulatière, qui agresse régulièrement les passants.
- Jean-Luc CAMILLERI rappelle la réunion commission finance et sécurité mercredi 18 mars à 19h30.
- Hélène ANGLÉSIO rappelle la date du 23 mars pour l'attribution des subventions aux associations et le 24 mars pour la préparation du Noël aux planons.
- Un échange d'horaires a lieu entre conseillers concernant la permanence des élections du 22 et 29 mars 2015. Ils prendront contact avec le secrétariat pour l'en tenir informé.
- Monsieur le Maire rappelle la commémoration du 19 mars 2015.
- La date du prochain conseil municipal sera fixée ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.